

MAIRIE DE MANTEYER

SÉANCE DU 23 JUILLET 2026

DE-057-2026

Nombre de membres
afférents au CM : 15
Nombre de membres en
exercice 15
Nombre de membres
présents 10
Nombre de membres ayant
pris part à la délib. 13

Date de la convocation
16/07/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois du mois de juillet à dix-huit heures quarante-cinq minute, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric REY, Maire.

Présents : REY Frédéric - ALLEMAND Georges - CHARBONNIER Mélanie - CAMUS Kévin - ARNAUD Amandine - PAUCHON Sylvie - DEGREMONT Loïc - JULLIEN Charlotte - CHEVALIER Lina - ERLINGER Delphine

Absents excusés représentés : PAUCHON Éric (pouvoir à Frédéric REY)
PERRET Orianne (pouvoir à Charlotte JULLIEN)
Michel PONS (pouvoir à Delphine ERLINGER)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20260723-057-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2026

Absents excusés : PETROW Janeck ; CELCE Chantal

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale dispose qu'au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Mme Amandine ARNAUD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions.

A voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 13 dont 3 pouvoirs

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Le Maire

